



### Objectifs de la formation

- ✗ Intervenir face à une situation d'accident
- ✗ Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
- ✗ Gérer les conflits
- ✗ Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage
- ✗ Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes (niveaux/matériels)
- ✗ Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- ✗ Se protéger soi-même et protéger
- ✗ Alerter les forces de l'ordre et les secours, faciliter leur intervention
- ✗ Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- ✗ Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

### Public et prérequis

**Toute personne occupant la fonction d'agent privé de sécurité au sens de l'arrêté du 27 février 2017 ET titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage.**

- ✗ Etre titulaire de son N° de carte professionnelle
- ✗ Etre titulaire d'un certificat SST à jour de recyclage
- ✗ Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire

**Attention**, si votre carte professionnelle est expirée à l'entrée en formation, l'agent doit demander au CNAPS, avant la réalisation du stage MAC, une autorisation préalable d'entrée en formation.

**Le numéro de l'autorisation devra être communiqué à notre organisme de formation. Tout agent n'étant pas en possession de ce numéro ne pourra pas être admis en formation.**

### Réglementation spécifique aux ressortissants étrangers

Suite à la parution du décret n° 2022-198 du 17 février 2022, **les ressortissants étrangers** sans distinction (UE et Espace économique européen compris) **doivent justifier pour obtenir ou renouveler leur carte professionnelle, d'un niveau de connaissance de la langue française au moins égal au niveau B1** du cadre européen de référence pour les langues.

Ce niveau de langue pouvant être justifié par la production d'un diplôme sanctionnant un niveau au moins égal au niveau 3 de la nomenclature nationale des niveaux de formation, ce qui est le cas des titres à finalité professionnelle et des certificats de qualification professionnelle, **le CQP de sécurité peut être utilisé comme justificatif de niveau de langue. ».**

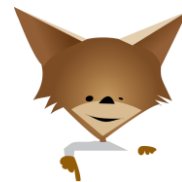
Le niveau d'expression orale du candidat est évalué par l'organisme délivrant l'attestation dans le cadre d'un entretien.



<b>Durée</b>	27 heures sur 4 jours
<b>Méthodes pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✘ Exposés – débats, projections</li><li>✘ Exercices avec matériels à disposition :<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ PC sécurité : détection/vidéo protection</li><li>⇒ SSI</li><li>⇒ Matériels informatiques</li><li>⇒ Mannequin de sauvetage et de secourisme</li></ul></li><li>✘ Support pédagogique individuel</li></ul>
<b>Validation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✘ Evaluation des acquis par questionnaire interactif</li><li>✘ Délivrance d'une attestation de formation à chaque participant permettant d'effectuer sa demande de renouvellement de carte professionnelle</li></ul>



<b>CONTENU : programme réglementaire de l'arrêté du 27/02/2017</b>		
<b>MODULES</b>	<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES</b>	<b>DUREE</b>
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les évolutions récentes du livre VI ;</li> <li>- le code de déontologie ;</li> <li>- le principe d'exercice exclusif ;</li> <li>- les conditions de détention et d'usage des armes ;</li> <li>- les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;</li> <li>- la non-confusion avec un service public ;</li> <li>- les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir ;</li> <li>- les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;</li> <li>- la non-assistance à personne en danger ;</li> <li>- l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;</li> <li>- les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;</li> <li>- le secret professionnel.</li> </ul>	4 heures
Compétences opérationnelles générales (7 heures)	<p>Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.</p> <p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- traiter une agression verbale ;</li> <li>- gérer ses émotions ;</li> <li>- adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.).</li> </ul>	3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique
	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;</li> <li>- les modalités d'agrément ;</li> <li>- les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.</li> </ul> <p>Maîtriser les techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'inspection visuelle des bagages ;</li> <li>- de la palpation.</li> </ul>	3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique
Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures)	<p>Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ;</li> <li>- les différents types de terrorisme (Vigipirate) ;</li> <li>- historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ;</li> <li>- méthodologie du terrorisme ;</li> <li>- motivation du terrorisme ;</li> </ul> <p>Connaître les différents modes opératoires traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attentats aveugles ;</li> <li>- attentats suicides ;</li> <li>- prises d'otages et exécution ;</li> <li>- attaques avec armes de guerre ;</li> </ul> <p>Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ;</li> <li>- la menace informatique.</li> </ul>	1 heure 30 minutes
	<p>Comprendre le niveau de risque en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rappel : Vigipirate/l'état d'urgence/l'état de guerre.</li> </ul> <p>Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- processus de raisonnement ;</li> <li>- sites sensibles, population ciblée.</li> </ul>	1 heure
	<p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice ;</li> <li>- les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ;</li> <li>- les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif) ;</li> <li>- sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel.</li> </ul>	1 heure
	<p>Savoir cultiver son comportement</p> <p>Savoir combattre les habitudes et les routines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être attentif, vigilant et dissuasif ;</li> <li>- respecter les procédures.</li> </ul>	1 heure



<b>CONTENU : programme réglementaire de l'arrêté du 27/02/2017</b>		
<b>MODULES</b>	<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES</b>	<b>DUREE</b>
	Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme	
	Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects Reconnaître les comportements suspects (le profiling) Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent) Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations	1 heure
	Savoir utiliser le retour d'expériences Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité Savoir s'informer	30 minutes
	Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) : - actes réflexes ; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique.	2 heures 30 minutes dont 1 heure
	Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone, en sécurité	30 minutes de mise en pratique
	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque : - Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; - Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace	
	Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : - attitudes et comportements ; - à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; - connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : - être un citoyen sensibilisé.	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
	Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : - dans l'urgence et post-attentat ; - contrôle des accès ; - attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; - prendre en considération le risque de sur-attentat.	
	Connaître : - les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; - les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).	30 minutes
	Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle(s) ou blessures suite à des explosion(s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gaze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : - la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; - réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.	1 heure 30 minutes dont 1 heure de mise en pratique
	Savoir effectuer un compte-rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours	30 minutes
Principes de la République (3 heures)	Connaître : - les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine - les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû - l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures